



Monsieur Charles LEMOINE,
Président du SIAVED

à

Madame la Députée-Maire de Denain,
Monsieur le Député-Maire de Saint-Amand-les-Eaux,
Mesdames et Messieurs les Maires
de la Communauté d'Agglomération de la Porte du
Hainaut et de la Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis

Douchy-les-Mines, le 15 décembre 2016

Affaire suivie par Dominique ADEL
Responsable Collecte

Nos réf. : CL/DR/DA/CL/1379

OBJET : Mise en place du Point Info Déchets

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la reprise de la compétence collecte de la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut et de la Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis, le service Point Info Déchets sera opérationnel au SIAVED à compter du **lundi 19 décembre** prochain au numéro vert suivant :

POINT INFO DECHETS : 0800 775 537
Mail : pointinfodéchets@siaved.fr

Aurélie, Linda et Sandra pourront répondre aux questions de vos administrés et de vos services, concernant les sujets ci-dessous :

- La collecte des déchets ménagers et assimilés :
 - Jour de collecte des différents flux de déchets,
 - Problème de ramassage,
 - Questions sur le tri des déchets, la nature des encombrants,
 - Relations avec les prestataires de service, ...

- Les points d'apport volontaire :
 - Les emplacements,
 - Les flux de déchets,
 - Les problèmes de fonctionnement,
 - Les problèmes de collecte, ...



SIAVED
Producteur de Ressources

- Les bacs de collecte :
 - Réparation d'un bac cassé (roues, couvercle, charnières, ...),
 - Remplacement d'un bac hors d'usage ou disparu,
 - Nouvelle dotation, ...

- Les déchèteries :
 - Horaires et jours d'ouverture,
 - Les déchets acceptés et refusés,
 - L'obtention de la carte d'accès, ...

- Les composteurs :
 - Modalités d'acquisition d'un composteur.

Le Point Info Déchets est accessible du lundi au vendredi de 8 heures à 18 heures.

Le transfert du service de livraison et réparation de bacs se fera à compter du 19 décembre 2016 et génèrera une interruption des opérations durant 3 à 4 semaines. Cependant, les moyens seront mis en œuvre rapidement pour absorber le retard occasionné avant la fin du mois de janvier 2017.

L'ensemble des arrêtés concernant des manifestations ou des travaux pouvant occasionner une gêne pour les services de ramassage des déchets ménagers devront être envoyés par mail à l'adresse précisée précédemment. Ils seront ensuite communiqués au prestataire de service concerné afin de mettre en œuvre toutes les solutions possibles pour limiter les perturbations au niveau des collectes.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire, et vous prions de recevoir, Mesdames, Messieurs, nos sincères salutations.



Syndicat Inter-Arrondissement de
Valorisation et d'Élimination des Déchets
5, Route de Lourches - 59282 DOUCHY-LES-MINES
Tél. : 03 27 43 78 99 - Fax : 03 27 43 86 67

Le Président du SIAVED,


Charles LEMOINE